

*Lettre de M. Bernard Beaucourt à M. Thierry del Poso, maire de Saint-Cyprien, reproduite par [www.la-clau.net](http://www.la-clau.net)  
Carta de Bernard Beaucourt a Thierry del Poso, batlle de Sant Cebrià, reproduïda per [www.laclau.cat](http://www.laclau.cat)*

**Jeudi 12 novembre 2009**

**Lettre au Maire de Saint Cyprien  
Saint Cyprien, le 8 Novembre 2009**

**Bernard BEAUCOURT**

à

**Monsieur le Maire  
66750 SAINT CYPRIEN**

Monsieur le Maire,

Vous venez de me faire part, par lettre du 28 Octobre dernier, reçue le 4 novembre, d'un certain nombre de griefs à l'encontre de mon blog et par conséquent de moi-même, blog qui a été créé dans un contexte très particulier, le 31 décembre 2008.

Vos remarques ont retenu toute mon attention et appellent de ma part les réflexions suivantes :

En premier lieu, sans volonté de polémique, je vous indique que votre courrier daté du 28 octobre 2009 ne m'est parvenu que le 4 novembre.

Par ailleurs, je m'étonne du procédé que vous avez choisi délibérément d'utiliser : suis-je à ce point infréquentable que le seul moyen que vous pensez utiliser à bon escient soit la lettre recommandée ? Sans doute une habitude professionnelle vous conduit-elle à privilégier l'écrit et vous a fait ignorer les règles élémentaires conduisant au dialogue, privilégiant ainsi l'affrontement.

Pourtant, à votre initiative, nous avons eu l'occasion le 17 Juin dernier, en compagnie de votre épouse et d'un couple de vos amis, d'échanger longuement dans un Mas à Villeneuve de La Raho. J'avais conservé à l'esprit un échange, peut-être musclé ou tendu, où chacune des parties avait pu faire état de ses positions et de ses divergences. Il est vrai que le contexte était tout autre et, qu'à cette époque, vous n'aviez formulé aucune critique à l'encontre du blog : vous vous êtes contenté de répéter une dizaine de fois «il est dangereux, ce type». Mais à cette période, ce n'est pas allé au-delà, car les informations que je diffusais vous servaient (sans doute, et n'y voyez là aucune critique, parce que vous êtes moins sensible aux matières relatives à la gestion, l'informatique et peut-être même la communication). Il faut également dire que la cible que je m'étais donnée était l'équipe municipale précédente qui, après avoir accompagné Jacques Bouille durant de nombreux mandats, lui a rapidement tourné le dos et invoqué une virginité, voire une mise à l'écart sur l'ensemble des dossiers, objets de reproches de la justice et, que cette équipe était également votre cible.

En second lieu, je souhaiterais vous répondre sur le fond des critiques que vous formulez à l'encontre du blog.

Vous y voyez une atteinte à votre vie privée et je peux comprendre votre agacement. **Vous évoquez la diffusion d'informations aussi fantaisistes que diffamatoires.** Je souhaiterais savoir, en premier abord, si les organes de presse régionaux et notamment L'Indépendant ont fait l'objet de remarques identiques (par courrier recommandé) car les commentaires qui sont transcrits sont autrement plus incisifs que ceux que je modère sur mon blog. Permettez-moi d'en douter. A cet égard, la liberté d'expression de vos concitoyens aurait-elle moins d'importance que celle de certains ou certaines journalistes du journal l'indépendant ?

Vous évoquez les propos aussi fantaisistes que diffamatoires : vous avez eu l'occasion lors du conseil municipal du 13 octobre d'incriminer les blogs à ce sujet, **en proférant des menaces à leur encontre**, menaces que je retrouve dans le courrier que vous m'adressez.

Vous avez, lors de ce conseil municipal, laissé sous-entendre que les faits relatifs à des actes de pédophilie auraient pu être évoqués. Je m'inscris en faux : non seulement je n'ai jamais évoqué de tels faits, mais aucun des internautes non plus. C'est vous, et vous seul, qui êtes venu sur ce terrain. Une telle déclaration publique a fait inévitablement l'objet de commentaires par la suite, et **j'ai, à plusieurs reprises, rappelé aux internautes à quel point il était dangereux judiciairement et surtout moralement de faire courir des rumeurs** car elles sont susceptibles de porter atteinte à des personnes. Je suis moi-même trop soucieux du bien-être de ma famille, de mes proches pour accepter cela. Ceci étant dit, je ne maîtrise pas plus que vous les propos de la rue, mais, je vous rassure et vous le savez bien, je ne m'attache qu'aux faits. La solennité de la séance du conseil municipal a servi de caisse de résonance à vos propos et a interpellé beaucoup de nos concitoyens, alimentant la rue.

C'est vous qui avez déclaré au journal L'Indépendant que vous alliez recruter votre épouse à la mairie, **qui avez déclaré au journal La Clau qu'elle y serait bénévoles**, c'est vous qui amenez le débat sur votre vie privée.

Je me permets de vous rappeler le contexte très particulier qui vous a amené à être choisi comme le nouveau maire de Saint-Cyprien. Ne vous étonnez pas alors que de telles déclarations conduisent légitimement tout citoyen qu'il soit élu de l'opposition ou non, à s'interroger et manifester son étonnement.

C'est également vous qui mettez en avant votre famille lors des reportages de L'Indépendant sur votre élection et reproduisez les photos du journal l'indépendant du 14 septembre sur votre blog. Seul le hasard peut être à l'origine du « regroupement familial » des photos publiées à la Une du journal l'indépendant, du site Internet de ce journal et du choix éditorial sur votre blog.

D'ailleurs, vous semblez avoir oublié que j'ai moi-même signalé à l'un de vos amis (par ailleurs, animé d'un désir de m'instrumentaliser, de me tenir à distance mais, dans tous les cas, de garder le contact avec moi) que des propos diffamatoires étaient tenus à votre encontre sur le journal l'indépendant puisqu'on vous accusait d'être à l'origine du suicide de Jacques Bouille. Les mêmes propos étaient tenus sur mon blog et il a été convenu avec cette personne que le commentaire ne serait pas modéré quelques instants de manière à vous fournir des éléments de preuve. J'aurais très bien pu rester indifférent, mais j'ai considéré que les limites étaient dépassées et que mon devoir était de vous informer. Je ne sais, mais cela ne me concerne pas, si vous avez donné suite.

Je tiens à vous assurer que votre vie privée m'indiffère : je n'en ai cure !

Il me faut également vous indiquer qu'**un nombre certain de commentaires relatifs à votre situation ne sont pas diffusés sur le blog et sont supprimés.** Toutefois, ce nombre n'est pas très important car, contrairement à ce que sans doute vous pensez, la majorité des internautes qui interviennent sur le blog sont des gens responsables, même si les choses qui peuvent être dites dérangeant. Je vous ferais remarquer que la ligne de conduite que je me suis assignée concernant ce blog, ne m'épargne pas et je suis logé à la même enseigne. Contrairement à beaucoup de blogs d'hommes politiques, je laisse passer les commentaires qui sont à mon désavantage. Je pourrais, éventuellement, vous donner quelques références locales de blogs où seuls les messages « béni-oui-oui » sont acceptés.

Enfin, par contre j'ai retenu certains de vos propos :

Durant les événements de la fin du premier semestre, vous ne vous êtes pas privé de proférer des menaces, notamment à l'encontre d'un membre du conseil municipal, en indiquant « **je vais m'occuper de son cas** », ce qui sous-entendait que vous alliez intervenir dans un domaine qui ne relevait pas de sa fonction d' élu. Vous n'avez pas manqué d' haranguer les personnes, assistant à une de vos réunions publiques, pour qu'elles s'en prennent aux élus en place en les invectivant dans la rue même si certains satisfaisaient à des obligations professionnels ou familiales : un bien triste spectacle !

En ce qui me concerne, dans L'Indépendant du 31 août 2009, je vous cite « lorsque l'on commence par manipuler les internautes puis les électeurs on peut être inquiet quant aux comportements une fois élu ». Vous parlez, me semble-t-il, d'expérience. Vous indiquez également « son programme, c'est d'être élu maire pour s'assurer un complément de retraite ». Là, également, vous parlez d'expérience et ceci démontre toute la considération que vous portez pour quelqu'un qui n'est pas d'accord avec vous.

J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet. Je vous rassure, Thierry Del Poso ne sera pas visé.

La considération que vous portez à la situation professionnelle de Jean Roméo, situation professionnelle qui relève de sa vie privée, ne m'a pas échappé non plus.

Vous indiquez dans votre courrier qu'il m'est loisible de ne pas apprécier M. Thierry Del Poso et vous m'invitez à avoir beaucoup plus de mesure et de respect pour les fonctions que vous occupez et, donc, pour le maire ès qualité. Ceci relève d'un amalgame que je ne comprends pas bien car cette expression laisse sous-entendre que le fait d'occuper cette fonction doit freiner les remarques sur l'individu. Au risque de me répéter, je précise que mon appréciation personnelle sur l'homme n'interfère en rien sur le reste de mon action qui vise à redonner du sens à une gestion municipale qui s'est largement écartée des citoyens et des personnes. À cet égard, vous, qui avez été assez critique sur le système précédent, devez essayer de ne pas le pérenniser, comme vous l'avez proposé aux électeurs.

Soyez assuré, Monsieur le maire, de la considération que je porte à l'encontre des fonctions que vous assumez et qui, compte tenu de la gravité de la situation financière de la ville, compte tenu de la crise économique qui touche le pays, et notamment les citoyens en situation de précarité, nécessite que la population se rassemble autour d'un projet et d'une méthode que vous seriez susceptible de porter avec votre équipe, selon vos promesses lors de la campagne électorale. Ce n'est pas en la muselant que vous y parviendrez. **Je serai toujours auprès de vous lorsque les conditions d'exercice de la démocratie seront remplies** et toujours face à vous dès lors que la moindre place sera laissée à l'inéquité, l'injustice, le clientélisme et au manque de débat. Dans votre programme, vous parlez d'ouverture ! La rue ne bruisse que des décisions déjà prises : vente de camping, déplacement du marché du village, marché de Noël, recrutements divers et variés, mise à l'écart d'agents publics, réduction ou suppressions des primes des personnels...

Pour terminer, vous me demandez de « considérer la présente comme valant mise en demeure d'avoir à cesser sans délai vos attaques écrites ». Je ne me sens pas concerné car à aucun moment vous ne pouvez être considéré comme une cible. Toutefois, **il m'appartient d'identifier et de mettre en exergue des incohérences**, des divergences dans vos actes et de rappeler certains propos, parfois peu amènes que vous avez tenus à l'encontre des uns et des autres. À cet égard, les expressions « je peux travailler avec tout le monde », « maintenant nous allons devoir travailler ensemble » sont un peu faciles en regard du mépris que vous avez pu montrer durant la campagne électorale.

Pour vous permettre de disposer du temps nécessaire à l'examen de ce courrier, je vous précise qu'il ne sera rendu public qu'après un délai raisonnable, à compter de la remise personnelle effectuée à votre secrétariat.

**Il va de soi que je continuerai à informer nos concitoyens au moyen de mon blog.** Au fait, selon Wikipedia, "un blog ou blogue est un site Web constitué par la réunion de billets agglomérés au fil du temps et souvent classés par ordre antéchronologique (les plus récents en premier). Chaque billet (appelé aussi « note » ou « article ») est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blog". Ce n'est qu'un moyen supplémentaire de communication qui, comme tout outil, a ses avantages et ses inconvénients. Il est loin de remplacer toute communication mais permet une diffusion et un échange au rythme de chacun : les plus de 500 visiteurs journaliers ne s'y trompent pas, le million de pages lues sera atteint dans une dizaine de jours et 135 000 visiteurs seront venus sur le site en 11 mois. Ce qui a pu servir à la cause de certains peut devenir gênant dorénavant : je le comprends.

La ville ne dispose t'elle pas d'un blog tenu par un de ses agents, par ailleurs correspondant du journal cité plus haut ? L'indigence du site de la mairie, mis en place par vos prédécesseurs et non mis à jour, pour l'essentiel (hormis des arrêtés), depuis la date gravée dans le marbre du 2 juin dernier contribue également à renforcer la légitimité du blog que vous décrivez.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, à ma profonde considération.